

MINISTÈRE DE LA CITOYENNETÉ ET DE
L'IMMIGRATION

Citoyenneté—

500. Direction de l'enregistrement de la citoyenneté—Crédit supplémentaire, \$121,780.

Galerie nationale du Canada—

547. Administration, fonctionnement et entretien—Crédit supplémentaire pour le parachèvement du Pavillon du Canada à la Biennale internationale d'Art de Venise, \$10,000.

MINISTÈRE DU TRAVAIL

A—Ministère—

Administration générale—

529. Administration centrale, y compris les dépenses relatives aux Conférences internationales du Travail—Crédit supplémentaire, \$11,700.

530. Loi relative aux rentes sur l'État—Autorisation de payer de l'intérêt, en l'année courante et les années financières subséquentes, à même le

Compte des rentes sur l'État, à un taux déterminé de temps à autre par le gouverneur en conseil, sur des sommes reçues pour l'achat ou l'achat proposé d'une rente en vertu de l'article 4 de la Loi relative aux rentes sur l'État et qui ont été ou sont remboursées parce qu'elles n'ont pas été ou ne sont pas affectées à cet achat; ledit intérêt devra être composé chaque année et sera payable pour la période commençant un mois à compter du jour où les montants ont été reçus par Sa Majesté et jusqu'au jour où le remboursement a été ou est effectué, \$1.

Services spéciaux—

531. Pour prolonger jusqu'au 31 mai 1959 la période à l'égard de laquelle des paiements peuvent être faits à une province pour des programmes de travaux d'hiver municipaux prévus par le crédit 709 de la Loi des subsides n° 1 de 1959, \$1.

B—Commission d'assurance-chômage—

532. Exécution de la Loi sur l'assurance-chômage—Crédit supplémentaire, \$100,000.

FIN DE LA SESSION